



Inscription 2010-2011

Veillez noter que notre inscription annuelle pour les trois studios de danse se tiendra à

STUDIO A

205 Frobisher Drive

Pointe-Claire, Québec H9R 4R9

Nos heures d'ouverture sont:

lundi à jeudi 16h00-20h00

juin, juillet, août, septembre

samedi 10h00-14h00

dès le 28 août

Vous pouvez également vous inscrire en tout temps par la poste à l'adresse suivante:

Studio A

205 Frobisher Drive

Pointe-Claire, Québec H9R 4R9

S'il vous plaît inscrivez le nom du participant sur votre chèque.

Des formulaires d'inscription peuvent également être téléchargés de notre nouveau site Web: **www.studioamontreal.com**

Si vous ne pouvez pas vous présenter lors de la période d'inscription appelez-nous au **514-694-1651** ou envoyer-nous un courriel au **studioa_1@hotmail.com**



Les enregistrements DVD commandés lors du spectacle

"In Motion" 2010 seront disponibles au bureau de Pointe-Claire dès le 1 septembre, 2010.

Des CD avec photos du spectacle seront au studio de Pointe-Claire dès le 21 juin 2010.

Politiques administratives 2010-2011

Rabais:

* Un rabais de 20% sera accordé au 3ième membre d'une même famille.

Inscription:

* L'inscription se fait sur une base de premier arrivé, premier servi. Afin d'assurer votre place, inscrivez-vous le plus tôt possible.

*Le formulaire d'inscription **ainsi que** le paiement complet doivent être rendus au moment de l'inscription.

Modes de paiement:

*Le paiement complet est dû au moment de l'inscription.

*Les chèques à l'ordre de "Studio A " ou l'argent comptant sont acceptés.

*Tout paiement par chèque peut être fait en deux versements. Le deuxième chèque peut être postdaté jusqu'au **15 novembre 2010**, mais **doit être remis avec le premier versement au moment de l'inscription.**

*Des frais de 25\$ s'appliqueront aux chèques sans provision.

Annulation:

*Des frais de 30% seront retenus sur le premier versement pour les cours annulés 30 jours ou moins avant le début des cours (le 12 septembre 2010).

***Absolument aucun remboursement ne sera accordé après le 12 octobre 2010.**

***Absolument aucun remboursement ne sera accordé pour les cours d'été une fois la session débutée.**

*Les cours annulés dû au mauvais temps ou pour des circonstances incontrôlables seront reportés à une date ultérieure.

Costume:

*Tenue vestimentaire requise: souliers de course, aucune semelle qui puisse laisser des traces, pas de souliers d'extérieur. Tenue confortable: pas de jeans ou d'uniforme scolaire.

*Les danseurs devront se procurer un costume pour le spectacle de fin d'année, qui aura lieu en mai ou en juin, (35\$ maximum)

*Les billets pour le spectacle de fin d'année sont d'une valeur de 18\$.